

Soutenir la réussite des élèves par une démarche de différenciation pédagogique

Dans une classe, il serait souhaitable de s'assurer que les pratiques pédagogiques universelles reconnues efficaces par la recherche soient mises en place, car cela a un impact important sur les apprentissages de tous les élèves et influence grandement la démarche de différenciation. Malgré cette mise en place, lorsqu'une équipe observe une entrave à la réussite d'un élève ou d'un sous-groupe d'élèves et qu'elle veut actualiser des moyens pour permettre à l'élève ou au sous-groupe d'élèves de poursuivre ses apprentissages, la démarche d'analyse suivante peut être utile pour déterminer si un moyen retenu relève de la flexibilité pédagogique, d'une mesure d'adaptation ou de la modification.

Démarche d'analyse pour déterminer si un moyen retenu relève de la flexibilité pédagogique, d'une mesure d'adaptation ou de la modification

Programme

Clé 1 : Intentions pédagogiques

- Quels apprentissages du PFEQ sont ciblés dans cette tâche?
- Est-ce que ce sont de nouveaux apprentissages?
- Vise-t-on à consolider ces apprentissages?

Clé 2 : Contexte

- Les apprentissages ciblés feront-ils l'objet d'une évaluation?
- L'évaluation aura-t-elle une fonction d'aide à l'apprentissage ou de reconnaissance des acquis?

Analyse plus détaillée de la situation :

- Quel est l'objet d'apprentissage : la ou les compétences, la ou les composantes, la ou les connaissances, le ou les critères d'évaluation, la ou les exigences liés à cette tâche?
- Quelles sont les actions cognitives et métacognitives sollicitées lors de cette tâche?
- À quel besoin d'apprentissage de l'élève ou du sous-groupe d'élèves veut-on répondre?
- Quel est l'écart entre les exigences de la tâche et la situation actuelle de l'élève ou du sous-groupe d'élèves (capacités et besoins)?
- Selon les attentes du Programme et de la Progression des apprentissages du niveau scolaire du groupe d'âge de l'élève, est-ce que l'élève devrait le faire de façon autonome? Si non, le fait-il selon le niveau de guidance prévu?

Pratiques pédagogiques - avant de mettre en place de nouveaux moyens :

- Quelles sont les pratiques pédagogiques mises en place?
- De quelle façon avons-nous varié les modes de représentations afin de rendre accessible le contenu aux élèves?
- De quelle façon les stratégies ont-elles été enseignées?
- Quels sont les moyens de soutien ou de guidance offerts au groupe, au sous-groupe ou à l'élève ?

Analyse de la situation pour un élève ou un sous-groupe d'élèves

Dans une situation en fonction d'un contexte d'apprentissage ou d'évaluation :

- S'adresse-t-on à un ou plusieurs élèves?
- Quelles sont les informations consignées sur le ou les élèves? (ex. PI, portrait de classe, bulletin, grille, plan d'action,...)
- Quels sont les capacités et les besoins du ou des élèves, entre autres au regard des actions cognitives et métacognitives réalisées?

Analyse des moyens

- Quels sont les moyens possibles à mettre en place pour permettre à l'élève ou au sous-groupe d'élèves de réaliser les mêmes apprentissages au regard des attentes ou des exigences prévues pour son groupe d'âge et d'en faire la démonstration?
- Quel est ou quels sont les moyens retenus?
- L'action privilégiée est-elle isolée ou répétée ? Un estompage est-il prévu à court, moyen ou long terme ?
- **Clé 3 : Engagement cognitif de l'élève en fonction du moyen choisi**
 - Avec le moyen choisi, l'élève réalise-t-il les apprentissages prévus ou en fait-il la démonstration de façon autonome?

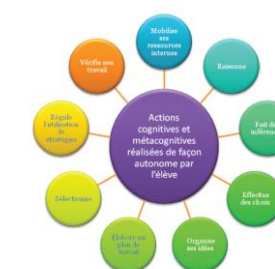
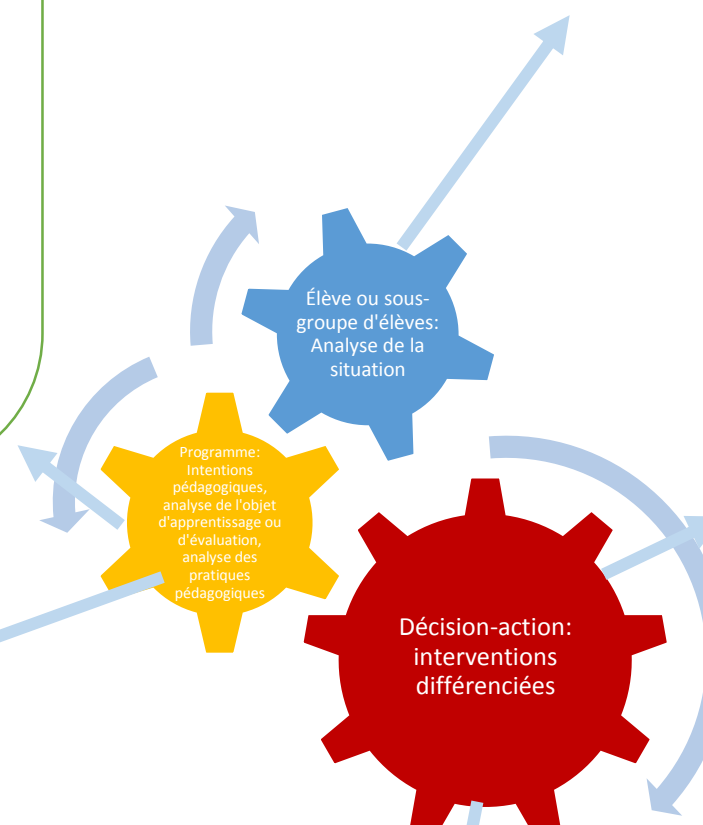


Schéma 1 : Exemples d'actions témoignant de l'engagement cognitif de l'élève, MEESR, 2014 p. 5



En utilisant ce moyen, pour cette tâche, est-ce que les exigences par rapport aux attentes du Programme sont les mêmes pour cet élève que pour les autres élèves ?

Flexibilité

- Répond aux attentes du PFEQ.
- Permet de réaliser les mêmes apprentissages que ceux prévus pour le niveau scolaire de son groupe d'âge et d'en faire la démonstration.
- Répond à un besoin qui se présente ponctuellement ou en complément à une mesure d'adaptation.
- Est planifié par l'enseignant.
- Est mis en œuvre pour une période d'enseignement ou pour quelques activités.
- Respecte les directives des guides d'administration des épreuves obligatoires et uniques ainsi que le guide de gestion de la Sanction des études.

Adaptation

- Répond aux attentes du PFEQ.
- Permet de réaliser les mêmes apprentissages que ceux prévus pour le niveau scolaire de son groupe d'âge et d'en faire la démonstration.
- Répond à un besoin qui se présente dans plusieurs contextes.
- Est planifié de manière concertée, avec les parents, dans le cadre de la démarche du PI.
- Est mis en œuvre dans les matières pour lesquelles la mesure d'adaptation est requise.
- Respecte les directives des guides d'administration des épreuves obligatoires et uniques ainsi que le guide de gestion de la Sanction des études (ou s'en rapproche pour des épreuves autres que ministérielles).

Modification

- Réduit les exigences au regard des attentes du PFEQ qui sont prévues pour le niveau scolaire de son groupe d'âge et nécessite un niveau de guidance accru.
- Permet de faire des choix au regard des éléments de contenu du PFEQ, tels que les composantes de compétences ou les critères d'évaluation (plutôt que d'utiliser le contenu du PFEQ d'un cycle ou d'une année antérieur).
- Est mis en place de façon exceptionnelle pour permettre une progression, au meilleur des capacités de l'élève.
- Est planifié de manière concertée, avec les parents, dans le cadre de la démarche du PI.
- Est mis en œuvre de manière exceptionnelle dans les matières pour lesquelles la modification est requise.
- Nécessite de renseigner les intervenants, les parents et l'élève des incidences d'une telle décision sur le cheminement scolaire de ce dernier.
- Un signe distinctif apparaît au bulletin pour témoigner d'une réussite différente.